Déménager

Retrouvez ici toutes les démarches à effectuer lors d'un déménagement (Suivi de courrier, changement d'assurance, CAF, fournisseurs d'électricité etc...).

CHANGEMENT D'ADRESSE

Je déclare un changement d'adresse en ligne

J'opère un suivi de courrier (démarche payante)

DÉMÉNAGEMENT

Vous déménagez ? Le service public vous informe des démarches administratives à effectuer auprès des nombreux organismes, rattachés initialement à votre logement.

Pour en savoir plus, cliquez sur le lien Récapitulatif des démarches.

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)